Maître Elise BARANIACK (SCP WUILQUE, BOSQUE, TAOUIL, BARANIAK, DEWINNE), Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant à AULNAY-SOUS-BOIS (93), 2 place de la République

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE MARDI 11 OCTOBRE 2022 à 13 H 30

au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, salle desdites audiences (salle 1), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur

Cette vente a lieu **à la requête de la Société HOIST FINANCE AB**, Société Anonyme de droit suédois immatriculée au RCS de STOCKHOLM sous le numéro 556012-8489, ayant son siège social situé BOX 7848 10399 STOCKHOLM (Suède), au capital de 29.767.666,663000 SEK, prise en la personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège et agissant en France par le biais de sa succursale HOIST FINANCE AB (publ) immatriculée au R.C.S. de LILLE-METROPOLE sous le numéro 843 407 214, ayant son siège social 165 avenue de la Marne WLC - Bâtiment 1, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL, venant aux droits du CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, ayant son siège social à PARIS (75013), 182 avenue de France, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 542 029 848, suivant acte de cession de créances en date du 9 juin 2022 rapporté dans deux procès-verbaux de constat établis par la SCP THOMAZON AUDRANT BICHE, Huissiers de Justice associés à PARIS en date du 14 juin 2022. Ayant pour Avocat Maître Elise BARANIACK (SCP WUILQUE, BOSQUE, TAOUIL, BARANIACK, DEWINNE), Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Dans l'ensemble immobilier sis **à DRANCY (93)**

24 rue du Bel Air - Cadastré section C numéro 286 pour 04 ares 68 centiares :

LOT 4 : Au premier étage, à gauche, **UN LOGEMENT** comprenant : une pièce et une chambre, une cuisine, une salle d'eau avec w.-c. **Superficie : 31,82 m²**. Et les 113/1.000èmes.

LOT 9 : **UNE CAVE** numéro 3. Et les 8/1.000èmes.

LOT 14 : Droit de jouissance exclusive d'**UN JARDIN** avec un cabanon. Et les 38/1.000èmes. OCCUPES

MISE A PRIX : 40.000 Euros (Quarante mille Euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'un Avocat inscrit près le Tribunal de Judiciaire de BOBIGNY. Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 4.000 Euros, devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères. Fait et rédigé à AULNAY-SOUS-BOIS (93), le 26 août 2022, par l'Avocat. Signé : Maître Elise BARANIACK.

-*Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :*

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/02530
- **A Maître Elise BARANIACK** (SCP WUILQUE, BOSQUE, TAOUIL, BARANIAK, DEWINNE), Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant à AULNAY-SOUS-BOIS (93), 2 place de la République, dépositaire d'une copie de l'enchère.
- **A Maître Paul BUISSON**, **BUISSON & ASSOCIES**, Avocat au Barreau du Val-d'Oise, demeurant à PONTOISE (95), 29 rue Pierre Butin, **www.buisson-immobilier.fr** - **Tél : 01 34 20 15 64**

VISITE sur place le LUNDI 3 OCTOBRE 2022 de 9 H 30 à 10 H 15

(Respect des règles sanitaires et port du masque recommandés)